

Rapport annuel

2025

Fédération **Belge** de la Brique asbl



2025

L'année 2025 a été marquée par des défis persistants pour **le secteur de la construction belge**. Après le recul significatif de 2024, le secteur de la construction résidentielle reste particulièrement sous pression. Bien que le secteur de la rénovation ait connu une croissance plutôt limitée, la dynamique y reste également modérée. Une tendance similaire se remarque dans les pays voisins.

L'industrie de la brique subit toujours les conséquences de ces conditions de marché. En 2025, on a observé une légère augmentation de la **production totale de briques en Belgique**, atteignant environ **1.813.840 tonnes**, soit une hausse de 13 % par rapport à 2024. La production comprenait **646.880 tonnes de briques pour maçonnerie ordinaire** et **1.166.961 tonnes de briques de parement**. Par ailleurs, **819.469 m² de plaquettes en terre cuite** ont été produits et la production de **briques de parement en éco-formats plus étroites** a atteint **1.346.544 m²**.

Les **exportations** se sont élevées à **797.176 tonnes**, soit environ 44 % de la production totale. Les chiffres des exportations sont compilés sur base d'une enquête auprès des membres et des données de la BNB. Les exportations se font principalement vers les pays voisins. Le Royaume-Uni reste en 2025 le principal pays d'exportation de briques de parement. Les Pays-Bas sont le principal pays d'exportation de briques pour murs intérieurs. En 2025, **166.340 tonnes de produits en brique** ont été **importées** en Belgique (source : BNB). Les Pays-Bas étaient le principal pays d'origine.

Même l'évolution des **permis de construire** confirme le contexte du marché difficile. En 2025, le nombre de permis délivrés en Belgique, tant pour les nouvelles constructions que pour les rénovations, était inférieur à celui de l'année précédente. Avec 42.478 permis pour de nouvelles habitations, le niveau le plus bas depuis 2001 a été atteint. Le nombre de rénovations autorisées de bâtiments résidentiels a également diminué de 4 % pour atteindre 25.268 unités.

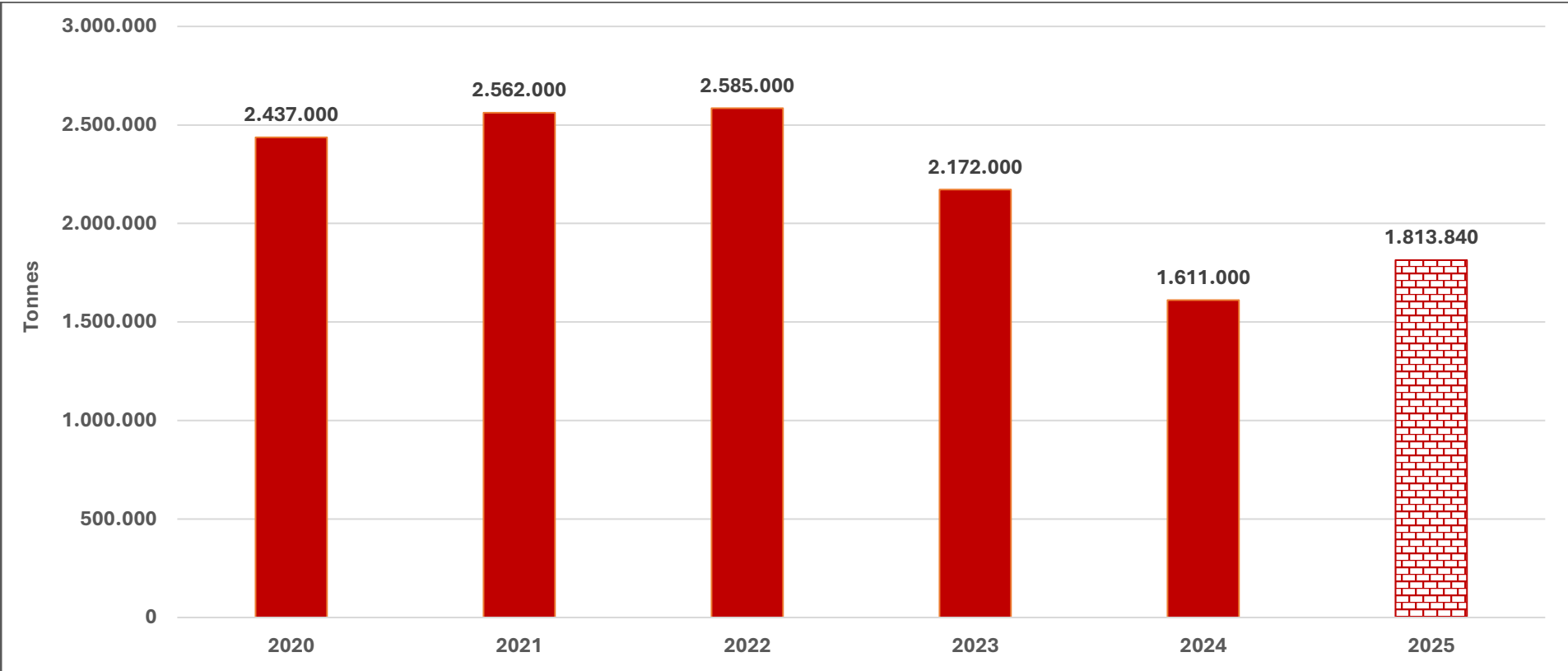
Comme les permis de construire sont un indicateur important de l'activité future dans le bâtiment, ces chiffres laissent entrevoir des perspectives faibles. Selon Embuild, les **perspectives pour l'activité de construction en Belgique** en 2026 sont assez sombres, avec au mieux une stabilisation limitée. Le secteur de la construction neuve reste structurellement en crise avec une nouvelle baisse prévue en 2026.

En même temps, les besoins structurels sur le **marché immobilier belge** restent particulièrement importants. Pour répondre aux évolutions démographiques à l'horizon 2030, il faut entre 30.000 et 40.000 nouveaux logements abordables par an. En outre, une accélération significative du rythme de rénovation est nécessaire pour atteindre les objectifs climatiques européens. Même en Europe, le besoin de logements abordables reste très élevé.

La Fédération Belge de la Brique continuera de concentrer ses activités sur les thèmes essentiels pour le secteur et s'engagera encore davantage pour une filière durable, innovante et tournée vers l'avenir, afin que les produits en brique puissent continuer à l'avenir, à jouer leur rôle essentiel dans la construction et le logement abordable.

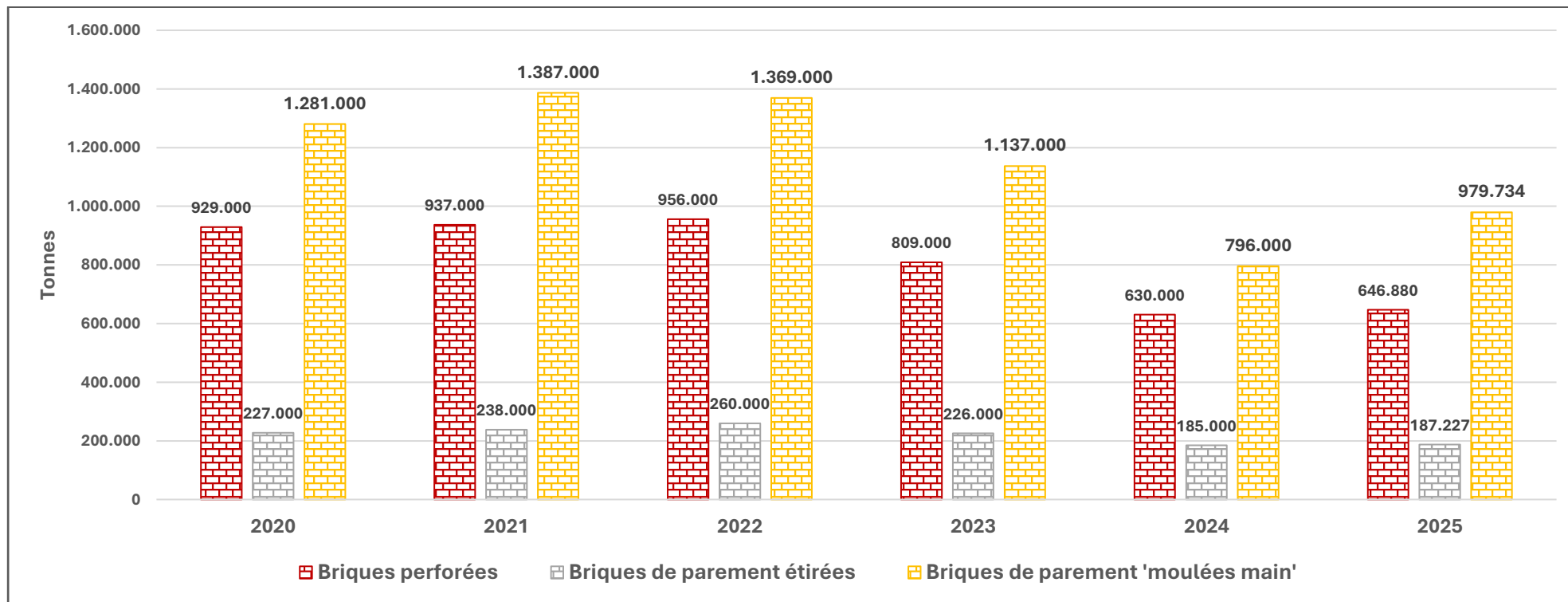
Evolution de la production de briques en Belgique

La production totale de briques en Belgique a atteint **1.813.840 tonnes** en 2025.



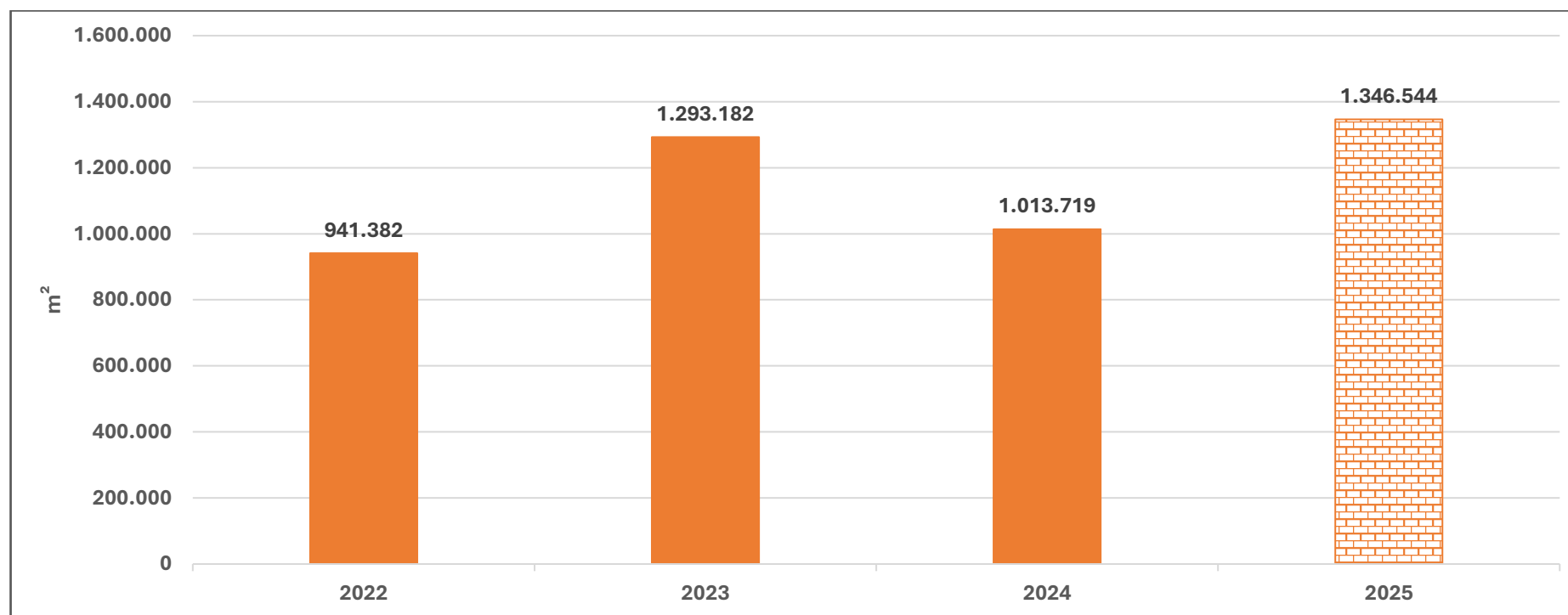
La production de **briques pour maçonnerie ordinaire** s'élève à **646.880 tonnes**. Il s'agit ici de la production de briques perforées.

La production de briques de parement s'est élevée à **1.166.961 tonnes**, dont **187.227 tonnes de briques de parement étirées** et **979.734 tonnes de briques moulées main**.



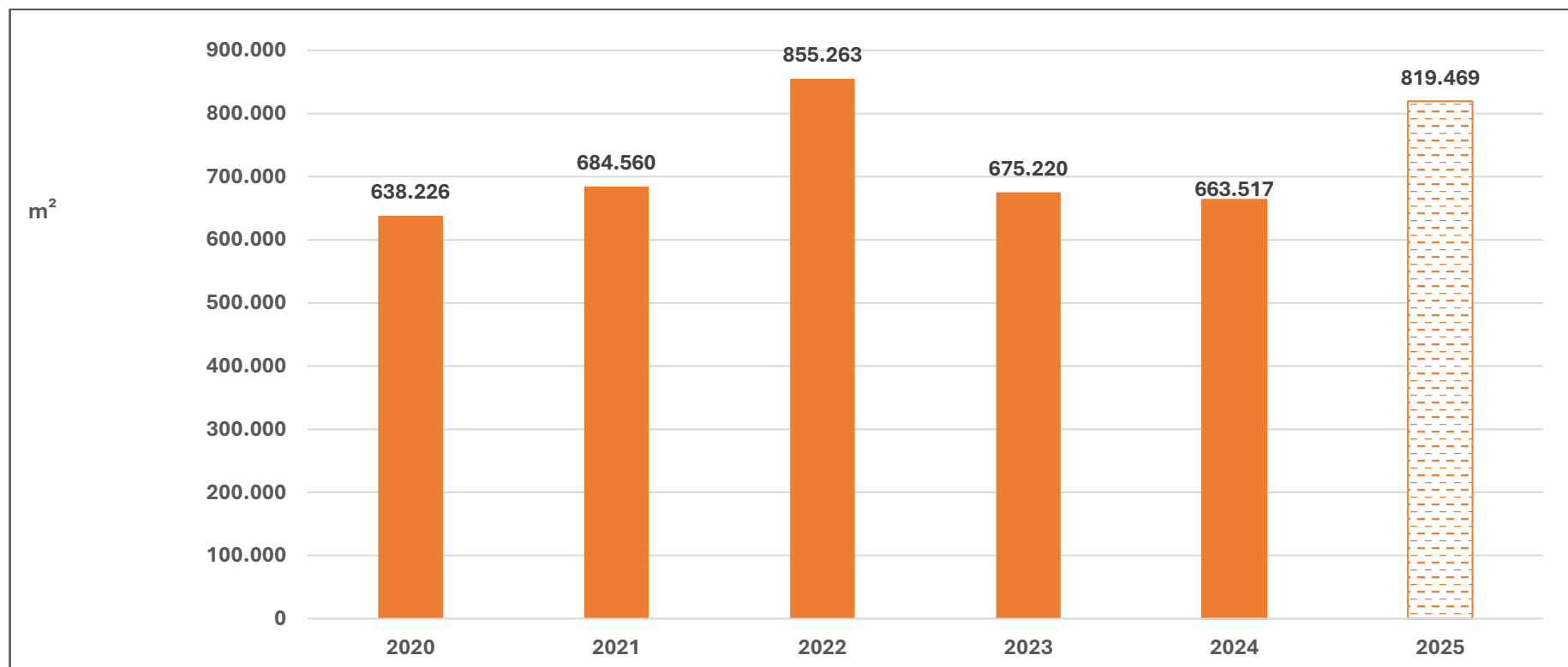
Eco-formats plus étroits de briques de parement

Depuis plusieurs années, à côté du format classique, les fabricants de briques mettent sur le marché des éco-formats optimisés, plus étroits. En **2025**, **1.346.544 m²** de **briques de parement plus étroites en éco-formats** ont été produits en Belgique.



Plaquettes en terre cuite

Notre secteur propose une vaste gamme de plaquettes en terre cuite, produites selon différents modes de fabrication. Ces plaquettes se rencontrent dans différents systèmes constructifs, en construction neuve ou en rénovation. En **2025**, la production de **plaquettes en terre cuite** a augmenté pour atteindre **819.469 m²**.



MEMBRES FBB



DESTA, 2322 HOOGSTRATEN

DUMOULIN Bricks, 8800 ROESELARE

FLOREN, 2960 SINT-LENAARTS

HOVE, 9400 NINOVE

NELISSEN Steenfabrieken, 3620 KESSELT-LANAKEN

Briqueteries de PLOEGSTEERT, 7782 PLOEGSTEERT

JOSEPH BRICKS, 3630 MAASMECHELEN

STEENFABRIEKEN VAN MEMBRUGGEN, 3770 RIEMST

VANDE MOORTEL, 9700 OUDENAARDE

VANDERSANDEN Steenfabrieken, 3744 SPOUWEN

VANDERSANDEN, 3630 MAASMECHELEN

VANDERSANDEN, 3650 LANKLAAR

VANDERSANDEN, 3744 SPOUWEN (Bilzen)

WIENERBERGER, 8500 KORTRIJK

WIENERBERGER (divisie BEERSE), 2340 BEERSE

WIENERBERGER (divisie KORTEMARK), 8610 KORTEMARK

WIENERBERGER (divisie LANAKEN), 3620 VELDWEZELT

WIENERBERGER (divisie MAASEIK), 3680 MAASEIK

WIENERBERGER (divisie NOVA), 2340 BEERSE

WIENERBERGER (divisie PERUWELZ), 7600 PERUWELZ


WIENERBERGER (divisie QUIRIJNEN), 2390 WESTMALLE


WIENERBERGER (divisie RUMST), 2840 RUMST

WIENERBERGER (divisie TOURNAI), 7534 BARRY

WIENERBERGER (divisie ZONNEBEKE), 8980 ZONNEBEKE



 Rue des Chartreux 19 bte 19 - 1000 Bruxelles - Belgique

 + 32 2 511 25 81

 info@brique.be

 www.brique.be

Publié par **la Fédération Belge de la Brique - FBB**

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans accord écrit préalable de la FBB.

Ce rapport annuel ne contient pas d'analyse juridique et la Fédération Belge de la Brique ne peut en aucun cas être tenue responsable.